

NOUVEAU DROIT DE PROTECTION DES MINEURS ET DES ADULTES

Groupe de travail:

Monsieur Frédéric Scheidegger, secrétaire général adjoint, DSPE, président.

Madame Nicole Blanchard, directrice du service de la Commission de surveillance des professions de la santé et de droits des patients, DARES.

Madame Emmanuelle Dufour-Imsand, secrétaire adjointe à la direction des affaires juridiques, DARES.

Monsieur Marc Favez, directeur du service de protection des mineurs, DIP.

Monsieur Gabriel Frossard, expert

Madame Carole Gueorguiev-Bourquenoud, responsable de la planification auprès de l'office des bâtiments, secrétariat et administration, DCTI.

Madame Jacqueline Horneffer, secrétaire générale adjointe à l'unité juridique, DIP.

Madame Marie-Hélène Koch Binder, directrice du Service des tutelles d'adultes, DSE.

Madame Laure Luchetta Myit, Greffière juriste et Cheffe de projet au Secrétariat Général du Pouvoir Judiciaire

Mme Romaine Pillonel, juriste au Service des tutelles d'adultes, DSE

Monsieur Thierry Wuarin, juge, président du Tribunal tutélaire et de la Justice de paix.